

CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (matières pro)

Eligible CPF

CAP

100% en ligne



Durée estimée*:

450h
12 mois



Tarif pour les particuliers :

2 590 € TTC



Lieu :

100% en ligne



Démarrage :

A tout moment de l'année



Certification :

Diplôme d'Etat Niveau 3 (CAP)

En partenariat académique avec **Academee**

Le CAP AEPE - Matières Professionnelles, le diplôme de référence pour travailler auprès des enfants dès leur plus jeune âge !

Ce CAP vous ouvre les portes de métiers en réel développement. L'obtention du diplôme vous orientera vers des emplois d'accueil et de garde de jeunes enfants de moins de 6 ans.

Le CAP AEPE - Matières Professionnelles permet d'exercer dans **3 types de structure d'accueil :**

- Les EAJE (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant) : crèches, haltes-garderies, etc.
- Les écoles maternelles
- Le domicile privé (chez les parents, assistantes maternelles, etc.)

Le programme de cette formation s'articule autour des matières professionnelles uniquement.

Vous serez capable de :

- Accompagner le développement du jeune enfant
- Exercer votre activité en accueil collectif
- Exercer votre activité en accueil individuel

Vous obtiendrez à l'issue de la formation : ?



Diplôme d'État



CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" niveau 3, enregistré au RNCP sous le numéro RNCP38565, par arrêté du 30/11/2020 publié au Journal Officiel du 30/11/2020



Attestation de fin de formation

(?) : Sous réserve de réussite aux épreuves finales.

Inclus dans votre formation :

- Cours écrits et vidéos à la demande
- Accès illimité à plus de 10 000 classes virtuelles⁽²⁾ en direct et replay
- Accompagnement et suivi pédagogique
- Projets professionnels
- Coaching carrière
- Accès illimité à votre formation pendant 3 ans (contenus et mises à jour)
- Frais de dossier et d'inscription⁽¹⁾
- Garantie Diplômé ou Remboursé⁽³⁾

⁽¹⁾ Hors Diplômes d'État et préparation aux concours.

⁽²⁾ Nombre moyen de classes virtuelles en direct observées sur les 12 derniers mois (organisées majoritairement à partir de 18h)

⁽³⁾ Voir les **CGV Studi**

*La durée en heures et en mois est une durée moyenne estimée pour la réalisation de la formation. La durée de réalisation effective peut être, selon chaque apprenant, inférieure ou supérieure à la durée estimée, sans incidence sur le tarif de la formation. La durée indiquée est donnée à titre indicatif et n'est pas contractuelle. Elle sera précisée lors de votre entretien avec votre conseiller en formation.

** Voir les CGV Studi

Programme détaillé

Accompagner le développement de l'enfant

Identifier le cadre de son intervention

- L'organisation institutionnelle et administrative en France
- Les collectivités territoriales
- Protection sanitaire et sociale
- Politique familiale
- Modes d'accueil 0 - 6 ans
- Les EAJE et la politique petite enfance
- Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- Application - Les modes d'accueil 0-6 ans
- Les projets d'établissements et les projets d'accueil
- Le handicap
- Les structures de prise en charge de l'enfant porteur de handicap
- Les acteurs de la prévention

Déterminer le degré de développement de l'enfant

- Développement et besoins de l'enfant
- Savoir communiquer avec l'enfant
- La construction identitaire de l'enfant
- Organisation générale du corps humain
- Notions d'anatomie-physiologie des organes des sens
- L'appareil excréteur

Adopter une posture professionnelle adaptée

- Posture professionnelle et éthique

Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

- Les principaux risques du secteur d'activité et la prévention
- La réglementation en vigueur pour les aires de jeux et équipement pédagogique
- Les règles de rangement des produits
- Le monde microbien, la bactérie et les virus
- Les biocontaminations
- Hygiène professionnelle
- La vaccination des personnels
- L'analyse de sa pratique professionnelle

Favoriser le jeu libre et l'expérimentation

- Les grands courants pédagogiques
- Le jeu libre
- Les différents espaces de jeux pour l'enfant

Mettre en oeuvre des activités d'éveil

- L'interaction avec l'enfant
- Les activités pour les enfants
- Activités d'éveil
- Les techniques d'éveil pour les enfants porteurs de handicap

Réaliser des soins du quotidien

- Les soins de l'enfant
- Le matériel de puériculture
- Le nourrisson
- L'initiation de l'enfant aux soins du quotidien

Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

- La bientraitance : Prévention de la maltraitance chez les mineurs vulnérables
- Les pathologies de l'enfant
- Protéger, Examiner, Faire Alerter ou Alerter et Secourir
- Initiation aux gestes de premiers secours chez l'enfant et le nourrisson
- Initiation aux gestes de premiers secours
- Les médicaments
- La prise de médicament
- Le protocole d'accueil individualisé

Exercer son activité en accueil collectif

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés

- Composantes de la communication
- La communication non verbale
- La communication non-violente
- L'écoute active
- La transmission d'informations aux parents
- L'équipe professionnelle
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels

Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

- Le langage de l'enfant
- La séparation parents-enfant

Assister le personnel enseignant

- L'école maternelle et l'équipe éducative
- Protocoles et dispositifs de santé, sécurité et hygiène à l'école
- Le positionnement pédagogique de l'agent
- Le plan personnalisé de scolarisation
- L'organisation du temps de travail de l'ATSEM
- Surveiller les enfants sur le temps scolaire
- Surveiller les enfants sur le temps périscolaire
- Participer aux événements de l'école

Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

- Généralités sur l'entretien
- Opérations de nettoyage et d'entretien des locaux
- Les produits d'entretien
- Les techniques d'entretien
- La collecte et le tri des déchets

Exercer son activité en accueil individuel

Organiser son action

- La planification de ses activités
 - Le suivi des stocks
 - L'identification des dangers au domicile
-

Négocier le cadre de l'accueil

- Le projet d'accueil et les échanges avec les parents
 - L'accueil de l'enfant chez l'assistant-e maternel-le agréé-e
 - L'accueil de l'enfant par une personne qualifiée : "Garde d'enfant à domicile"
-

Assurer les opérations d'entretien du logement

- L'entretien du logement

- Le budget
 - La prévention du risque toxicologique
-

Elaborer des repas

- La diversification chez l'enfant
- La nutrition chez l'enfant
- Les produits alimentaires
- Contaminations alimentaires
- Régime alimentaire
- Education alimentaire
- Les sources nutritionnelles
- Les besoins nutritionnels
- Distribution et aide au repas
- Technologies des équipements
- Les règles d'hygiène et d'utilisation du matériel
- Les techniques de préparation pour enfants

Métiers visés



Auxiliaire de crèche



ATSEM

Modalités

Financement :

Salarié, demandeur d'emploi, étudiant, indépendant, quel que soit votre statut, il existe en France de nombreuses solutions pour financer jusqu'à 100% vos projets de formation. Selon votre situation, vous pouvez être éligible à un ou plusieurs dispositifs.

Contactez un conseiller en formation pour tester votre éligibilité et obtenir un financement jusqu'à 100%.

Conditions d'admission :

Pour entrer en formation préparant au Titre visé, le candidat doit :

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation

Pour toute autre situation, contactez un conseiller en formation qui étudiera votre admissibilité.

Expérience professionnelle et stage :

Le stage professionnel, qui vient compléter l'apprentissage théorique, est indispensable à la validation de votre CAP AEPE. La durée totale du stage est de 14 semaines, qui doivent être réalisées dans au moins 2 contextes d'exercice professionnel complémentaires. Une de ces périodes doit être réalisée auprès des enfants de moins de 3 ans. Ces stages peuvent être effectués en une ou plusieurs fois, chez un ou plusieurs employeurs

Examen :

Mois d'examen : Mai, Juin

Lieu : En présentiel (centre d'examen de votre académie)

Volume horaire (en heures) :

UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant + PSE

Oral de **25 minutes**

UP2 : Exercer son activité en accueil collectif

Écrit de **1h30**

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

Pratique et oral de **2h**

EG1 : Français et Histoire-Géographie : Enseignement moral et civique

Écrit et oral de **2h25**

EG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

Écrit de **1h30**

EG4 : Prévention Santé Environnement

Écrit de **1h**

Certification :

Certification : CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" niveau 3, enregistré au RNCP sous le numéro

RNCP38565, par arrêté du 30/11/2020 publié au Journal Officiel du 30/11/2020

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale

Consultez la fiche RNCP sur le site de France Compétences

Validation par bloc de compétences :

La certification professionnelle est composée de plusieurs blocs de compétences à acquérir pour l'obtention de la certification professionnelle.

Il est possible de valider un ou plusieurs des blocs de compétences. Chaque bloc peut être acquis individuellement.

La fiche RNCP accessible depuis chaque fiche formation en précise les modalités d'obtention.

Pour toute question concernant les blocs de compétence, contactez votre conseiller en formation.

Equivalences et passerelles :

Des équivalences sont possibles avec :

- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
- TP - Assistant(e) De Vie aux Familles (Bloc de compétences 3 - Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile)

Pour connaître les conditions requises dans le cadre d'une passerelle, il vous faut vous rapprocher des établissements dispensant le diplôme visé.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres équivalences.

Poursuite d'études :

Après avoir obtenu le CAP AEPE, il est possible de :

- Soit intégrer directement le marché du travail
- Soit poursuivre vers un Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ou un Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ou un Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
- Soit préparer le concours d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM).

Cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres poursuites possibles.

Indicateurs de performance :

- **Taux de réussite** : 89%⁽¹⁾
- **Taux de satisfaction lié aux cours** : 86%⁽²⁾
- **Taux de satisfaction générale** : 79%⁽³⁾

(1) Pourcentage des apprenants ayant obtenu, complètement ou partiellement, leur diplôme, toutes promotions confondues.(2) Taux de satisfaction calculé à partir des notes (sur 5) attribuées par les apprenants ayant terminé et évalué chaque module de cours entre 2020 et 2024. Le taux reflète la moyenne de ces notes, convertie en pourcentage.(3) Taux moyen de satisfaction globale, tous publics confondus, calculé à l'issue de chaque collecte trimestrielle des retours exprimés par les apprenants via le LMS, depuis septembre 2023 ou depuis l'ouverture de la formation pour celles lancées après cette date.

Déroulement et accompagnement des formations

Déroulement de la formation

- ▼ **Inscription** et démarrage tout l'année
- ▼ **Possibilité de se connecter de façon illimitée** et à tout moment dans le cadre du complément de la formation et au-delà des heures de formations prévues,
- ▼ **Planning individualisé** en fonction des contraintes de l'apprenant et selon la fin de formation contractuelle (tel que vu avec le conseiller pédagogique et affiché sur la plateforme de formation dans la rubrique planning).
- ▼ Pendant toute la durée de la formation, l'apprenant réalisera **différentes activités d'apprentissage** FOAD portées par la plateforme de formation en ligne et par les applications mobiles mises à disposition par STUDI. Il sera en relation permanente avec l'équipe pédagogique de STUDI et aura accès progressivement à l'intégralité des ressources de cours et aux évaluations.
- ▼ **Accompagnement** à la recherche de stage.

Accompagnement personnel et individualisé, avec :

- ▼ **Un accès illimité** à la plateforme de formation digitale et sur applications mobiles, à l'ensemble des ressources et prestations d'accompagnement, est offert à l'apprenant pendant la durée de sa formation.
- ▼ **Un accompagnement individuel** régulier de la part de l'équipe de l'Education Team : avec l'accompagnement méthodologique et motivationnel par les conseillers pédagogiques de la Student Success et suivi de l'assiduité par les assistants de formation de la Training assistance.
- ▼ **Des formateurs, enseignants et professionnels** choisis en fonction de leur expertise, de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle apportent un accompagnement sous 24h ouvrées maximum, avec réponse aux forums des cours, messageries privées, animation de live pédagogiques et corrections personnalisées de devoirs.
- ▼ **La première communauté française** d'apprentissage en ligne pour une collaboration et progression entre pairs.
- ▼ **Des applications web et mobiles IOS/Android.**
- ▼ **Un accompagnement personnalisé** vers l'emploi par le Career Center.

Une assistance technique est assurée par le Service informatique pour assister l'Apprenant dans l'usage des outils et de ses fonctionnalités.

Accessibilité handicap

Pour tout besoin spécifique en termes d'adaptation des canaux d'apprentissage au type de trouble ou de handicap, d'aménagement des évaluations et des examens, ou encore de renforcement des appels de coaching, etc, une équipe de correspondants-référents handicap est à la disposition de l'apprenant via handicap@studi.fr